

Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité (CQP APS)

PUBLIC VISE

- ✓ Toute personne postulant à un emploi d'agent de sécurité, ne justifiant pas des équivalences requises par la réglementation pour se voir délivrer la Carte Professionnelle obligatoire.

PRE-REQUIS

- ✓ Savoir lire, écrire et parler le Français (niveau B1 minimum), et savoir compter
- ✓ Etre titulaire d'une autorisation préalable délivrée par le CNAPS

DUREE

- ✓ 175 heures, hors examen – 182 Heures avec examen

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ 4 minimum et 12 maximum

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ Installations techniques et pédagogiques du centre de formation agréé

OBJECTIFS

- ✓ A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la protection des personnes et des biens conformément aux réglementations applicables à la profession, et d'obtenir le certificat à l'issue de l'examen.

QUALIFICATIONS

- ✓ Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité en cas de réussite à l'examen final sous l'autorité d'un jury officiel.

DELAIS D'ACCES

- ✓ En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site <http://exit-conseil.fr/> afin de connaître nos prochaines sessions de formation.

CONTENU DU PROGRAMME

- **Module secourisme (14h) :**
 - *Gestion des premiers secours :*
 - Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours

- **Module juridique (21h) :**
 - *Environnement juridique de la sécurité privée :*
 - Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
 - Connaître les dispositions utiles du code pénal
 - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées

- **Module gestion des conflits (14h) :**
 - *Gestion des risques et des situations conflictuelles :*
 - Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
 - Etre capable de résoudre un conflit
 - Etre capable de résoudre une situation conflictuelle

- **Module stratégique (8h) :**
 - *Transmission des consignes et informations :*
 - Connaître les outils de transmission
 - Savoir transmettre des consignes
 - Réaliser une remontée d'informations

- **Module prévention des risques d'incendie (7h) :**
 - *Connaissance des vecteurs des risques d'incendie :*
 - Initiation au risque

- **Module modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h) :**
 - *Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté :*
 - Application de l'article 73 du code de procédure pénale
 - Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

- **Module sensibilisation aux risques terroristes (13h) :**
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces
 - Prévention des risques terroristes
 - Réagir face à une attaque terroriste
 - Secourir (notions de secourisme tactique)

- **Module professionnel (45h) :**
 - *Surveillance et gardiennage :*
 - Appliquer les techniques d'information et de communication
 - Savoir transmettre les consignes et informations
 - Préparer la mise en œuvre des consignes de l'APS
 - Savoir contrôler les accès
 - Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
 - Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

- **Palpation de sécurité et inspection des bagages (7h) :**
 - *Évènementiel :*
 - Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages
- **Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h) :**
 - *Télesurveillance et vidéoprotection :*
 - Systèmes de télesurveillance et de vidéoprotection
- **Module gestion des risques (11h) :**
 - *Gestion des risques :*
 - Maîtriser la gestion des alarmes
 - Protéger le travailleur isolé
 - Sensibilisation au risque électrique
- **Module évènementiel spécifique (7h) :**
 - *Compétences en évènementiel :*
 - Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
 - Identifier les acteurs d'un évènement
 - Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements
- **Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h) :**
 - *Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées*
 - Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
- **Module industriel spécifique (7h) :**
 - Evaluer les risques professionnels
 - Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
 - Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
 - Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux
- **Examen final**
 - *Evaluation théorique via treize questionnaires à choix unique*
 - *Evaluation pratique (gestion du PC, mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort)*

Responsable Pédagogique : Stéphane FALIVENE 06.21.02.00.60